

FORMATION DES IDE AUX MESURES TRANSITOIRES

Année 2022

Bénéficiaires

Infirmiers diplômés d'Etat autorisés suivant le Décret N°2019-678 du 28 juin 2019, **session ouverte pour 30 personnes (minimum 20)**

Acceptation des dossiers complets (bulletin d'inscription et totalités des pièces à fournir) par ordre d'inscription et dans la limite des places disponibles

Lieu

Ecole régionale d'infirmiers de bloc opératoire de Marseille 416 chemin de la Madrague-Ville 13015 Marseille

Durée et dates des sessions

21 heures : 3 jours de 7 heures, comprises entre 8h00 et 17h00 avec 1 heure de coupure pour déjeuner

Session 1 : Du 26 au 28 janvier 2022	Session 2 : Du 08 au 10 mars 2022
Session 3 : Du 22 au 24 mars 2022	Session 4 : Du 04 au 06 avril 2022
Session 5 : Du 16 au 18 mai 2022	Session 6 : Du 21 au 23 juin 2022
Session 7 : Du 27 au 29 juin 2022	Session 8 : Du 19 au 21 septembre 2022
Session 9 : Du 17 au 19 octobre 2022	Session 10 : Du 21 au 23 novembre 2022
Session 11 : Du 12 au 14 décembre 2022	Session

Coût formation tarif indicatif 2021

Tarif institutionnel : **1 350 €**

Objectifs

Obtenir l'attestation de suivi de la formation complémentaire aux actes et activités définis à l'article R4311-11-1 du code de la santé publique

Programme

Arrêté du 31 juillet 2019 : Contenu de la formation complémentaire prescrite aux infirmiers autorisés liés à l'exercice des actes du 1° b) de l'article R. 4311-11-1 du code de la santé publique dans le champ de compétence pour l'infirmier autorisé :

- Cadre réglementaire
- Définition, principes et techniques de l'exposition, l'aspiration et l'hémostase
- Gestions des risques / checklist / matériovigilance, risques patients et professionnels, risques liés aux différentes techniques d'exposition, au regard de la discipline chirurgicale et de la voie d'abord, risques liés à l'irrigation, à l'aspiration, risques liés aux différentes techniques d'hémostase, risques liés à la mise en œuvre de processus de physiothérapie (électrocoagulation monopolaire et bipolaire, ultrasons, lasers), Méthodologie de rédaction des protocoles
- Gestions des risques infectieux : Asepsie progressive, particularité du bloc opératoire, gestion des différents flux (patient/ personnels et matériel)

Méthodes pédagogiques

Cours magistraux et travaux de groupe

✓

Développement des capacités cognitives

- Test de positionnement de début et de fin de formation
- Apports méthodologiques pour la rédaction de protocole
- Travail de réflexivité sur les pratiques :
 - o lors de travaux de groupe exposé réalisé devant un chirurgien sur les actes du Ib,
 - o élaboration et montage de séquences filmées sur les pratiques d'hygiènes

Pièces à fournir

Une copie du Diplôme d'Etat IDE –

Une copie de la carte ordinale ou d'une attestation d'inscription à l'Ordre National Infirmier

Une copie de l'autorisation temporaire délivrée par la DRDJSCS

Une copie de la carte d'identité

Etablissements hors AP-HM : formulaire d'inscription renseigné à adresser à secretariat.eibode@ap-hm.fr

Une convention sera adressée à l'employeur ou au stagiaire. L'inscription sera définitive dès retour de ce document dûment signé.

AP-HM : inscription à adresser au service central de formation continue, pour acceptation et validation.

Pour tout renseignement, s'adresser à Pierrette SOULANS, Responsable pédagogique,

☎ : 04 91 96 67 52

✉ pierrette.soulans@ap-hm.fr